

Les bases de la gestion RH dans la FPT



DRH, gestionnaires, cadres et encadrants.



- Comprendre les fondements juridiques et statutaires de la fonction publique territoriale
- Maîtriser les bases du statut Acquérir des outils pour gérer les situations courantes en RH.
- Développer des compétences adaptées aux pratiques RH spécifiques au secteur public



Initiation



Format : présentiel, visio, intra, sur mesure



Apports théoriques ; quiz ; cas pratiques et support documentaire



2 ou 3 jours



Prolongement possible : accompagnement statutaire

Programme :

Introduction à la gestion RH

- La structuration de la fonction publique
- La conception française de la fonction publique Les différents agents publics
- Le cadre légal applicable aux agents publics

Droits et obligations des agents publics

- Les enjeux déontologiques
- Les droits des agents publics
- Les obligations des agents publics
- La procédure de sanction disciplinaire

Le recrutement et l'intégration d'un agent

- Les conditions de recrutement
- Le recrutement du fonctionnaire
- Le recrutement par contrat
- La distinction cadre d'emploi, grade, échelon et poste
- La différence entre l'arrêté et le contrat

La carrière du fonctionnaire

- L'intégration d'un lauréat de concours
- L'avancement et la promotion
- La gestion du dossier administratif de l'agent public

Les positions administratives

- La position d'activité
- La mise à disposition
- Le détachement
- L'intégration directe
- La disponibilité Le congé parental

La gestion d'un agent contractuel

- La procédure de recrutement
- La fixation de la rémunération
- Les dispositions contractuels
- La vie du contrat
- Le renouvellement de contrat
- La fin de contrat

Le temps de travail et les congés

- Règles générales sur le temps de travail
- Le droit aux congés Le temps partiel et le temps non complet
- Le CET
- Les congés maternité et de paternité Les congés de maladie

Les positions administratives

- La position d'activité
- La mise à disposition
- Le détachement
- L'intégration directe
- La disponibilité Le congé parental

La sortie de la fonction publique

- La retraite
- La démission
- Le licenciement